

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Société d'une messe. — V Discours du Pape au consistoire du 22 janvier. — VI Union Saint-Jean. — VII Le congrès des prêtres-adorateurs (13, 14 et 15 juillet 1915). — VIII Les anglais et le Pape. — IX Le réveil religieux en France. — X Le clown. — XI Tournée de confirmation.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 7 mars

Office du IIIe dimanche du Carême, **semi-double** (privilegié contre tout office de 1e cl.); mém. de saint Thomas d'Aquin (sans 3e or.); préface du Carême. — Vêpres du dim. mém. de saint Jean-de-Dieu (du 8) et de saint Thomas d'Aquin.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 14 mars

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1er dimanche du Carême n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques (le 2 mai), le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	9 mars.	— Sainte-Monique. — Saint-Léonard-de-Port-Maurice.
Jeudi,	11 "	— Rivière-des-Prairies. — Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile.
Samedi,	13 "	— Sacré-Coeur. — Saint-Gabriel.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Maurice Roux, curé de Saint-Eusèbe ;

M. l'abbé Henri Longpré, curé de Saint-André-d'Argenteuil ;

M. l'abbé Amédée Perras, curé de Saint-Michel-de-Napierville ;

M. l'abbé E.-L.-A. Plante, curé de Sainte-Théodosie-de-Verchères ;

Le Rév. Père F.-L. Bourque, o. p., curé de Notre-Dame-de-Grâce ;

Le Rév. Père Romualdo Migliorini, o. s. m., curé de la paroisse italienne de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

M. l'abbé Noël Fauteux, vicaire à Saint-Jean-Baptiste ;

M. l'abbé Léon Labelle, vicaire à Saint-Eusèbe ;

M. l'abbé Pierre Roy, vicaire à Saint-Enfant-Jésus ;

M. l'abbé Adélard Duplessis, vicaire à Sainte-Elisabeth ;

M. l'abbé Joseph Dennis, vicaire à Lachine ;

M. l'abbé Alexandre Bélanger, vicaire à Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 25 février 1915.

M. l'abbé F.-X. Laberge, ancien curé de la Pointe-Claire, décédé aujourd'hui, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *Chancelier*.

DISCOURS DU PAPE
AU CONSISTOIRE DU 22 JANVIER

Vénérables Frères,



FIN de pourvoir, avec la solennité requise, les diocèses vacants, il nous a plu de vous convoquer aujourd'hui en notre présence. Elles ne sont pas peu nombreuses les Eglises qui, dans ces derniers temps, sont restés privées de leurs pasteurs et, parmi elles, il en est d'assez importantes, par la dignité de leurs desservants, pour que nous nous en occupions dans cette assemblée.

Mais tout d'abord, en vous voyant réunis ici, vénérables frères, qui, par le lien très spécial qui vous unit à nous, prenez une part si étroite à nos pensées et à nos sollicitudes, nous ne pouvons nous empêcher de verser de nouveau dans vos coeurs un peu de l'angoisse dont, vous le savez, notre âme est oppressée. Les mois, hélas! succèdent aux mois sans laisser luire l'espérance, même lointaine, de voir cesser bientôt cette guerre si funeste ou, pour mieux dire, ces massacres. S'il ne nous est pas donné de hâter la fin d'un fléau aussi grave, puissions-nous au moins en atténuer les douloureuses conséquences : Nous nous y sommes employé jusqu'ici autant qu'il était en notre pouvoir, vous le savez, et nous ne manquerons pas de continuer à nous y employer dans l'avenir aussi longtemps que la nécessité l'exigera. Faire davantage aujourd'hui, notre charge apostolique ne nous le permet point. Quant à proclamer qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice, c'est sans doute au plus haut point un office qui revient au Souverain-Pontife, comme à celui qui est constitué par Dieu l'interprète suprême et le vengeur de la loi éternelle. Et nous le proclamons sans ambages, réprouvant hautement toute injustice, de quelque côté qu'elle ait été commise.

Mais il ne serait ni convenable ni utile d'engager l'autorité pontificale dans les litiges mêmes des belligérants. A coup sûr, pour tout esprit pondéré, il est manifeste que, dans cet effroyable conflit, le Saint-Siège, sans cesser de s'en préoccuper avec une extrême attention, est tenu de garder une complète impartialité. Le Pontife Romain, en tant, d'une part, qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ mort pour tous les hommes et pour chacun, en tant, d'autre part, qu'il est le père commun des catholiques, doit embrasser dans un même sentiment de charité tous les combattants. Il a, de chaque côté des belligérants, un grand nombre de fils dont le salut doit lui causer une égale sollicitude. Il est, par suite, nécessaire qu'il considère en eux, non les intérêts spéciaux qui les divisent, mais le lien commun de foi qui les rend frères. S'il se comportait autrement, non seulement il ne contribuerait pas à la cause de la paix, mais ce qui est pire, il attirerait à la religion des aversions et des haines et exposerait à des troubles fort graves la tranquillité et la concorde intérieure de l'Eglise.

Toutefois, tout en n'adhérant à aucun des deux partis, nous nous préoccupons pareillement de l'un et de l'autre, comme nous l'avons dit, et, en même temps, nous suivons avec anxiété, avec angoisse, les terribles phases de cette guerre, d'autant plus à craindre que la violence dans l'attaque y dépasse parfois toute mesure. Notre pensée, cependant, comme il est naturel, se tourne plus souvent du côté où nous trouvons plus vif l'attachement respectueux à l'égard du père commun des fidèles, et cela regarde, par exemple, le bien-aimé peuple belge, témoin la lettre que nous adressâmes naguère au cardinal-archevêque de Malines. Et nous faisons ici appel au sentiment d'humanité de ceux qui ont franchi les frontières des nations adverses pour les conjurer que les régions envahies ne soient pas dévastées plus qu'il n'est strictement exigé par les nécessités de l'occupation militaire, et, ce qui importe davantage encore,

qu'on ne blesse pas sans une réelle nécessité les habitants en ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres de Dieu, les droits de la religion et de la foi. Car, pour ceux qui voient leur patrie occupée par l'ennemi, nous comprenons fort bien comme il doit être dur de se trouver soumis au joug de l'étranger. Mais nous ne voudrions pas que le désir ardent de recouvrer leur indépendance les amenât spécialement à entraver le maintien de l'ordre public et à aggraver par suite de beaucoup leur position.

Du reste, vénérables frères, parmi les si grandes et si pesantes angoisses qui nous agitent, nous ne devons pas toutefois perdre courage. Plus l'avenir nous apparaît obscur, plus grande doit être la confiance avec laquelle nous nous approchons du trône de grâce pour obtenir miséricorde et y trouver la grâce avec le secours opportun (1). Il est, par conséquent, nécessaire, comme nous l'avons déjà prescrit, d'adresser d'instances et humbles prières au Seigneur, qui est le maître et l'arbitre souverain des événements humains et qui peut seul, par les voies qui lui plairont davantage, diriger les volontés humaines. Nous ne croyons pas que la paix ait quitté le monde sans l'assentiment divin. Dieu permet que les nations qui avaient placé toutes leurs pensées dans les choses de cette terre se punissent les unes les autres, par des carnages mutuels, du mépris et de la négligence avec lesquels elles l'ont traité. D'autres événements viennent encore s'y ajouter pour contraindre les hommes à s'humilier sous la puissante main de Dieu (2). Telle est la catastrophe de ces derniers jours, dont nous savons tous combien elle fut horrible et meurtrière.

C'est pourquoi, puisque la prière en commun est la plus

(1) Hebr., IV, 16.

(2) I Petr., V, 6.

agréable à Dieu et la plus fructueuse, nous exhortons tous les gens de bien à rendre propice la divine clémence par leurs prières personnelles, et surtout en prenant part dans les temples sacrés aux prières publiques. Et, pour qu'un immense chœur de voix suppliantes monte vers le ciel, nous avons prescrit, vous ne l'ignorez pas, deux solennelles cérémonies expiatoires, l'une qui aura lieu, pour les catholiques de toute l'Europe, le 7 février prochain, et l'autre, dans le reste du monde catholique, le 21 mars.

Nous avons décidé d'assister nous-même à la première dans la basilique de Saint-Pierre, et nous sommes certain que vous ne manquerez pas, mes vénérables frères, à y prendre part avec nous.

Que la Vierge, très saint secours des chrétiens, écoute et qu'elle seconde les vœux de l'Eglise. Puisse son intercession obtenir de son divin Fils que les esprits reviennent au culte de la vérité, les âmes à celui de la justice, et que la paix du Christ reparaisse dans le monde et fixe désormais son séjour parmi les hommes.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 25 février 1915.

M. l'abbé L.-M. Taillon, curé de Saint-Michel-de-Napierville, décédé le 7 février, était membre de l'**Union Saint-Jean**, SECTION D'UNE MESSE.

Archevêché de Montréal, 25 février 1915.

M. l'abbé F.-X. Laberge, ancien curé de la Pointe-Claire, décédé aujourd'hui, était membre de l'**Union Saint-Jean**, SECTION D'UNE MESSE.

G. DAUTH, p. d.,

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

LE CONGRÈS DES PRÊTRES-ADORATEURS

(13, 14 ET 15 JUILLET 1915)

N présentant à Mgr l'archevêque les voeux du clergé de Montréal au premier de l'an, Mgr Georges Gauthier, évêque-auxiliaire, ainsi que nous avons eu l'occasion de le noter dans la *Semaine*, avait rappelé la bienveillance avec laquelle Monseigneur a accueilli dans sa ville épiscopale le futur congrès des prêtres adorateurs du Canada. Et Mgr l'archevêque avait bien voulu lui répondre qu'en effet ces futures assises sacerdotales de la piété et du zèle lui étaient déjà chères à cause du bien pour le clergé et pour les fidèles qu'il en attendait. Je me réjouis, disait Sa Grandeur, que Montréal devienne de plus en plus la ville des congrès pieux aussi bien que celle des oeuvres de charité vraiment effectives.

Les Annales des Prêtres-Adorateurs de janvier et de février nous font connaître les grandes lignes de ce futur congrès. Il aura lieu en juillet, les mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine (13, 14 et 15), et tout permet d'espérer que ce sera un succès. On n'a qu'à se rappeler la part considérable que les Pères du Saint-Sacrement, qui ont la direction de ce congrès des prêtres adorateurs, ont prise au succès du Congrès Eucharistique de 1910, et à se remémorer le zèle actif autant qu'éclairé dont ces distingués religieux donnent constamment l'exemple, pour compter, en effet, sur une heureuse et pratique organisation des études et des fêtes du futur congrès de 1915.

Les trois mille cinq cents prêtres adorateurs du Canada se feront une joie, sans aucun doute, en même temps qu'un devoir, de répondre à l'appel des excellents Pères, et la belle chapelle de l'avenue Mont-Royal, qui a déjà vu de si brillantes et de si édifiantes cérémonies, verra en juillet 1915 des jours inoubliables.

L'oeuvre de l'adoration de Notre-Seigneur au sacrement de

l'autel, il n'est pas un prêtre et même pas un fidèle éclairé qui ne le sache, surtout après les lettres et décrets du regretté Pie X sur l'Eucharistie, est par excellence l'oeuvre fondamentale et centrale du culte catholique. Mais elle est si haute en elle-même, et si mystérieuse aussi, cette très sainte Eucharistie, que les pauvres humains n'arrivent jamais à la comprendre et à l'apprécier autant qu'ils le devraient. Il faut donc bénir ceux qui lui vouent, par état, une attention intelligente et constante. Il convient de se rapprocher davantage d'eux, de les entendre, et, autant que possible, de les imiter. Or, mieux que personne, les Pères du Saint-Sacrement sont les amis et les apôtres de l'Eucharistie. Quiconque, dans leurs chapelles, a été témoin de leur zèle et de leur recueillement, en garde au fond de l'âme un souvenir bienfaisant autant qu'édifiant. Une fois de plus, les fêtes du congrès de 1915 en donneront une éclatante démonstration.

Son Eminence le cardinal Bégin a accepté la présidence d'honneur du congrès des prêtres adorateurs du Canada et Sa Grandeur Mgr Bruchési, en a assumé, comme il lui convenait en qualité d'évêque diocésain, la présidence effective. Le Père Letellier, supérieur de la maison de Montréal, en est le secrétaire-général et les curés du Saint-Enfant-Jésus et de Saint-Patrice, Mgr LePailleur et M. l'abbé McShane, p. s. s., sont les présidents conjoints du comité de réception.

Enfin, Sa Sainteté le pape Benoît XV, qui présidait en mars 1914 un semblable congrès pour l'Italie, à Bologne, alors sa ville archiépiscopale, a bien voulu, avec une paternelle affection, accordé un Bref pontifical aux organisateurs du futur congrès et à leur oeuvre. Nous nous faisons un devoir de reproduire ici la partie substantielle de ce Bref apostolique, daté du 20 décembre 1914, en attendant que nous revenions, à l'occasion, sur les détails du programme des séances du congrès de juillet 1915.

“ C'est pour nous, écrit le Saint-Père, un grand sujet de joie que l'exemple du clergé d'Italie ait incité le clergé canadien à rivaliser de zèle et lui ait suggéré le projet de convoquer, pour l'an prochain, un congrès des prêtres adorateurs. Et ce projet, on ne peut plus salutaire, ne nous réjouit pas seulement, mais nous l'encourageons de toute notre approbation et de nos vœux les plus ardents.

“ Rien, en effet, nous tient tant à cœur que de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier. Nous ne pouvons donc pas ne pas souhaiter vivement que tous les prêtres, ministres de l'autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique qu'ils en deviennent *comme des lions qui jettent la flamme et que redoute le démon lui-même.*

“ Et de fait, il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler chez les prêtres le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation assidue de la charité divine. L'âme, en effet, s'y remplit de grâces. Les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que le plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité.

“ Qu'il soit donc prospère, qu'il réussisse le congrès des prêtres canadiens! Que par leur zèle, le culte et la réception de l'Eucharistie soient acérés et procurent à tous les fidèles ce gage de la gloire éternelle que nous leur souhaitons dans notre paternelle tendresse. ”

Tous nos lecteurs, prêtres et laïques, nous en sommes certain, feront des vœux et des prières devant Dieu pour que, selon le désir du pape, le congrès de juillet 1915 soit un succès à tous les points de vue. En ces premiers jours du mois de mars, nous mettrons comme tout naturellement ces prières et ces vœux sous l'égide du bon saint Joseph, l'un des patrons aimés de notre pays et le premier gardien de Jésus présent au milieu des hommes.

LES ANGLAIS ET LE PAPE

LA *Gazette* de France commente ainsi l'envoi d'un représentant anglais auprès du Saint-Père :

Ce fut une grande surprise pour quelques personnes quand on annonça que le gouvernement du roi d'Angleterre avait résolu de se faire représenter officiellement auprès du pape. La nouvelle publiée depuis plusieurs jours est aujourd'hui confirmée officiellement.

Dans la crise universelle qui va bouleverser tant de choses, changer bien des plans, orienter, éclairer des esprits, supprimer des obstacles, réparer des maux, préparer un ordre nouveau parmi les peuples, il a paru indispensable au gouvernement anglais d'établir avec le pape des conversations régulières et permanentes.

Les Anglais sont des hommes trop disposés à faciliter leurs succès futurs par une application avertie et ferme pour avoir négligé un si favorable moyen d'action. L'Autriche catholique est représentée officiellement et ne manque point de se servir des facilités que sa représentation diplomatique lui donne. L'Allemagne protestante use parfois sans discrétion de cette arme diplomatique. La Russie schismatique en comprend toute l'utilité, surtout à cette heure.

Les anciennes préventions doivent tomber une fois de plus et d'une manière plus complète et plus décidée qu'antérieurement pour la défense des intérêts anglais. L'Irlande catholique et le Canada catholique ne peuvent que voir avec une vive satisfaction que le gouvernement royal se fait représenter auprès du Souverain-Pontife. Ils apprécieront comme elle le mérite cette politique, utilitaire évidemment, mais loyale, avisée et déférente.

Actuellement, les gouvernements de Vienne et de Berlin

peuvent agir trop commodément pour leurs intérêts particuliers. Ils peuvent intervenir aussi souvent qu'il leur convient. Ils peuvent affirmer ou démentir à leur guise. La voix anglaise ne se fait entendre qu'indirectement, elle peut ne parvenir qu'avec des sons affaiblis. Désormais, elle sera plus immédiate et ses avis plus opportuns.

Il était digne du roi Georges V, et de son habile ministre Sir Edward Grey, de ne point négliger les facilités si légitimes et si fécondes qu'une représentation permanente auprès du Vatican peut procurer à l'empire britannique tout entier. Cet empire vient de prouver dans la guerre allemande sa cohésion et sa vitalité. Tout ce qui pourra concilier les esprits plus efficacement doit être activement recherché. Ce n'est pas quand la Grande-Bretagne fait un effort immense pour lutter contre la coalition austro-allemande que le gouvernement royal pouvait se laisser guider par des préventions presque éteintes et des querelles trompeuses. La diplomatie anglaise ne veut pas être leurrée aujourd'hui par de semblables considérations. Elle voit plus clair et plus loin.

La Russie aura dans quelque temps à déterminer la situation de la Pologne reconstituée. Elle devra donner une application pratique aux promesses solennelles de l'empereur Nicolas. Un accord avec le pape est nécessaire pour aboutir avec sincérité à une situation basée sur des principes solides, donnant aux catholiques un statut auquel ils auront des droits particuliers.

L'Angleterre, qui jette si volontiers ses yeux sur le monde entier et qui se flatte de faire traditionnellement une politique universelle, a saisi l'occasion de renouer une vieille tradition. Elle ne pouvait accomplir un acte plus judicieux et plus politique. La France seule se tient à l'écart. Elle ne veut pas encore avouer ses torts, même au risque de compromettre ses intérêts.

LE REVEIL RELIGIEUX EN FRANCE



GR La Fer de la Motte, évêque de Nantes, accordait naguère une interview à un journaliste dans laquelle Sa Grandeur précise avec une remarquable hauteur de vue, les raisons, le sens, les qualités et la portée de ce réveil des idées religieuses en France, dont il est question un peu partout, dans les correspondances et les articles qui nous viennent de là-bas. Nos lecteurs goûteront, nous en sommes sûr, cette mise au point si autorisée.

“ Qu’il y ait un réveil du sentiment religieux en France, a d’abord dit Mgr de Nantes, c’est incontestable. Les rapports de nos prêtres, les lettres qui nous parviennent du front, les baptêmes innombrables, les confirmations que nous administrons chaque jour en témoignent. Il n’est pas jusqu’à nos adversaires qui ne le constatent, en demandant la laïcisation du front... Ce réveil ne nous a d’ailleurs point surpris. Depuis quelques années, un mouvement religieux intense existait, à l’état latent, dans notre pays. La guerre n’a fait qu’en hâter l’éclosion. Les milliers de chefs et de soldats qui, dès les premiers jours de la mobilisations, ont envahi nos églises, n’ont point attendu, en effet, qu’eût tonné le canon, pour accomplir l’acte le plus difficile qu’exige la religion catholique, celui qui révolte le plus notre orgueil : la confession. ”

“ A quelles causes, a demandé le journaliste, convient-il, Monseigneur, d’attribuer cette renaissance de l’esprit chrétien ? ”

“ A la grâce de Dieu d’abord, a répondu Mgr de la Motte, de ce Dieu qui n’a point oublié que, malgré ses errements, la France est toujours la fille aînée de l’Eglise, que la majorité de ses enfants est demeurée fidèle au Souverain-Pontife, que notre nation est enfin, comme autrefois, capable des plus grands sacrifices, des plus nobles actions. — A cette cause

surnaturelle il faut ajouter l'aspiration naturelle de toute âme vers le beau, le bon, le bien, toutes choses synthétisées dans la religion catholique. Hier encore, sous la pression de préjugés, de persécutions, de craintes coupables, certes, mais inhérentes à l'humaine nature, l'âme demeurait prisonnière. Mais, quand, par suite des événements, le chef, le soldat, s'est trouvé face à la mort, ces préjugés, ces faiblesses, ces craintes qui l'avaissaient, le rapetissaient, ont disparu. Libérée, l'âme est montée tout droit vers son idéal, vers Dieu ! D'où ces conversions multiples, d'où ces retours qui ont tant étonné les esprits superficiels. ”

“ Et puis, reprend après un instant de silence Sa Grandeur, et puis, il faut bien le reconnaître, ici nous vivons dans une atmosphère catholique. Comme on l'a dit avec raison, la France a été créée par les évêques, pétrie par leurs mains. Aucune nation n'a donné tant de saints, tant d'apôtres, tant de martyrs que la nôtre. Jetez un regard en arrière, considérez cette longue théorie de prêtres, de vierges, de confesseurs, nés parmi nos frères, surgis de notre sol. Croyez-vous qu'ils ont pu passer sans créer une atmosphère spéciale, sans “ imprégner l'air ” de leurs vertus ? Nous vivions dans cette ambiance, nous en étions pénétrés à notre insu ! Il a fallu le choc que vous savez pour nous le révéler ! Quoi d'étonnant, alors, que nous soyons revenus à la religion de nos pères ? En somme, c'est comme le fils qui, par voie d'hérédité, bénéficie des vertus familiales, bien qu'il vive loin du toit paternel. ”

“ Ne croyez-vous pas, Monseigneur, a encore interrogé le journaliste, que la présence sur le front de nombreux prêtres ait également contribué à provoquer ce réveil ? ”

Et Mgr l'évêque de Nantes a ici insisté sur une distinction très importante, que n'ont pas faite tous ceux qui ont parlé des prêtres-soldats, et qui est pourtant fondamentale. “ En

obligeant, a-t-il dit, les prêtres à combattre, on a violé une des lois de la religion catholique, et on ne le fait jamais impunément, car elles sont dictées par la sagesse même. Je ne puis donc me réjouir de la présence des prêtres-soldats sur le front. Mais, cette faute étant constatée, le mal ne pouvant être à l'heure actuelle évité, on doit admettre que l'exemple de nos prêtres a aidé puissamment à la renaissance du sentiment religieux. Quand les soldats ont constaté, comme jadis les habitants de la Rome antique, que les chrétiens étaient les citoyens les meilleurs, les combattants les mieux disciplinés et les plus braves, les compagnons les plus dévoués, ils se sont dit que cette religion devait être la meilleure qui inspirait de tels sentiments et formait de tels hommes. Puis, lorsque quelques-uns d'entre eux, blessés, furent conduits dans des hôpitaux où les soignaient des sœurs, lorsqu'ils apprirent que ces femmes, après la guerre, ne reprendraient pas leurs occupations mondaines, mais continueraient à se dévouer, à servir avec la même ardeur et aussi la même humilité, leur émerveillement se changea en admiration. Peu à peu ils se prirent à aimer cette religion dont ils constataient les effets magnifiques et bientôt ils s'y rallièrent. Et ils eurent raison. La foi donne au combattant une force nouvelle, elle l'habitue à envisager la mort comme une simple transition. Elle l'épure, elle l'exalte, au point qu'il fait abstraction totale de sa personnalité. Elle complète enfin le patriotisme, le sanctifie, l'élève si haut que le plus humble de nos soldats devient sous son influence l'égal des héros, le frère des martyrs. L'histoire en témoigne. ”

Voilà des précisions qu'il est bon de ne pas perdre de vue, quand on étudie la situation que les circonstances ont faite à nos frères du clergé de France. Elles aident à la mieux comprendre et surtout à ne pas en tirer des conclusions qui seraient contraires au sens et à l'esprit catholiques.

LE CLOWN

LA gaieté française ne perd jamais ses droits. C'est, le plus souvent, le sourire aux lèvres, et, dans tous les cas, toujours avec une crânerie superbe que les héroïques soldats de France vont au combat et à la mort. Dans une série d'anecdotes que publie *Le Petit Parisien*, on trouve le joli "tour" que voici.

Il s'agit d'un Lyonnais, nommé Durez, dit William's, qui, ayant exercé le métier de clown, ne peut se défaire du fantastique accent anglais nécessité par son art.

Le commandant demande un homme pour grimper sur une cheminée d'usine et... Durez l'entend, s'approche et dit simplement: "Moâ." — Il enlève son sac, sa capote, ses souliers, enfonce son képi sur son crâne et, par le seul secours des saillies de la façade, grimpe sur le toit mieux qu'un chat. Là, il déroule sa ceinture de laine et nous en envoie une extrémité. — Attachez-moâ ma fioussil et des cartouch's, dit-il. — On obéit. — Il se hisse sur une cheminée, s'assied posément sur un "mitron" à la hauteur d'un troisième étage, puis, la main en abat-jour sur les yeux, nous renseigne, dans son charabia extravagant, avec une précision merveilleuse. Sur ses indications, on déploie la compagnie en bonne position, et on lui dit de redescendre. Il refuse, malgré la grêle de balles qui sifflent autour de lui. — D'je voôlé tiré mes cartouch's sù mon cheminée. — Et il se met à tirer tant qu'il peut, abattant son homme à chaque coup, car c'est un excellent fusil. On lui crie de descendre, on lui en donne l'ordre... Et, tout à coup, il se dresse, lâche son arme qui tombe dans la cour, et pique une tête sur l'immense toit de tuiles qu'il déboule en rebondissant

comme un ballon de caoutchouc. — Il arrive à terre, on se précipite vers lui, le croyant mort. Alors, d'un saut léger, croisant sa jambe gauche sur sa jambe droite, les deux mains levées, l'index à la hauteur des oreilles, il salue, comme sur le tapis, et annonce avec sa voix de boniment : — Le sâaut de la môort !

Je vas t'en f... du saut de la mort, dit le capitaine... bougre d'imbécile ! de nous avoir fichu la frousse avec tes tours d'idiot ! — Le même soir, il a proposé Durez pour la médaille militaire.

TOURNEE DE CONFIRMATION

- Février.—Dimanche, 28, à 3.00 heures, p. m., Ecole de Réforme.
- Mars. —Mardi, 2, à 8.00 heures, a. m., Couvent d'Outremont.
- Jeudi, 4, à 4.30 heures, p. m., Couvent de Lachine.
- Mardi, 9, à 4.00 heures, p. m., Asile Nazareth.
- Mercredi, 10, à 4.00 heures, p. m., Académie du Sacré-
[Coeur.
- Jeudi, 11, à 9.30 heures, a. m., Moulin du Crochet.
- Vendredi, 12, à 4.00 heures, p. m., Soeurs Grises, à Saint-
[Laurent.
- Samedi, 13, à 8.00 heures, a. m., Académie Saint-Louis-
[de Gonzague.
- Mardi, 16, à 8.00 heures, a. m., Villa-Maria.
- Dimanche, 21, à 4.00 heures, p. m., Mont-Saint-Louis.
- Lundi, 22, à 4.00 heures, p. m., Couvent de Saint-Lau-
[rent.
- Jeudi, 25, à 8.00 heures, a. m., Mont-Sainte-Marie.
- Avril. —Dimanche, 11, à 4.00 heures, p. m., Sourdes-Muettes.
- Mai. —Lundi, 3, à 8.00 heures, a. m., Couvent d'Hochelaga.